

INFORMATION A LA POPULATION

Croix-Rouge Jura – Action 2X Noël 2025 / Inscriptions

La Croix-Rouge jurassienne vient en aide aux personnes dans le besoin. Chaque année, de février à mars, avec l'aide d'une soixantaine de bénévoles, elle redistribue environ 10 tonnes de marchandise aux familles et personnes seules du canton.

Pour l'action 2025, comme lors des 2 dernières éditions, 2 magasins solidaires seront ouverts sur une certaine durée (Porrentruy et Delémont). Nous prévoyons actuellement la possibilité de retrait des colis pour le secteur des Franches-Montagnes.

Vous souhaitez recevoir cette aide ponctuelle ou vous connaissez un proche pour qui cette action ferait du bien ? Nous enregistrons vos inscriptions ou questions au 032/465 84 06 ou à : actionsociale@croix-rouge-jura.ch. Nous soulignons l'importance que les coordonnées soient à jour afin que nous puissions faire parvenir le courrier invitant à venir chercher la marchandise. Si vous inscrivez un proche, ce dernier devra vous avoir donné son accord.

Exception : pour les personnes à mobilité réduite, une solution de livraison à domicile sera envisagée.

Journée de votations et d'élection du 24 novembre 2024

Pour les scrutins précités, l'horaire d'ouverture du bureau de vote (Mairie, Place de la Gare 1) est le suivant :

- **Samedi** **23 novembre 2024, de 18 h 00 à 20 h 00**
- **Dimanche** **24 novembre 2024, de 10 h 00 à 12 h 00**

Votes par correspondance : L'électeur souhaitant voter par correspondance glisse le-s bulletin-s dans l'enveloppe de vote qu'il glisse ensuite dans l'enveloppe de transmission. L'enveloppe ne doit porter aucun signe distinctif.

L'électeur **appose sa signature sur la/les carte-s d'électeur.** Il la/les glisse dans l'enveloppe de transmission et veille à ce que l'adresse apparaisse bien dans la fenêtre. Il ferme l'enveloppe, l'affranchit selon les tarifs postaux en vigueur et la poste.

L'électeur peut également glisser l'enveloppe de transmission dans la boîte aux lettres de l'Administration communale, ou remettre l'enveloppe de transmission au guichet du Secrétariat communal durant les heures d'ouverture. La/les carte-s de légitimation doit/doivent être signée-s, autant pour les votes envoyés par voie postale que pour ceux déposés dans la boîte aux lettres de la Mairie ou au guichet du Secrétariat communal.

L'enveloppe de vote par correspondance doit **parvenir** à l'Administration communale au plus tard le samedi précédant le jour du scrutin (dernier relevé de la boîte aux lettres de la Mairie ainsi que de la case postale n° 59 : samedi 23 novembre 2024 à 17h00).

Votes sous enveloppe : le traitement, ouvert au public, des votes par correspondance aura lieu au local de vote le dimanche à **07h30.**

Duplicata : un duplicata de la carte d'électeur peut être délivré au plus tard 48 heures avant l'ouverture du scrutin.

Traditionnelle vente des sapins de Noël

Cette année, la vente des sapins de Noël, réservée exclusivement aux familles d'Alle se déroulera **directement à la Jardinerie Pré-Monsieur** (route de Porrentruy) à Alle.

Chaque famille du village souhaitant profiter d'un magnifique sapin pour Noël à un prix préférentiel est priée de le réserver auprès du Secrétariat communal **jusqu'au 6 décembre 2024**.

L'encaissement s'effectuera via ledit Secrétariat au moment de la réservation. Un bon pour retirer votre sapin vous sera remis au moment du paiement et vous permettra de le récupérer directement à la Jardinerie : **le vendredi 13 décembre de 16h00 à 18h00 ou le samedi 14 décembre 2024 de 9h00 à 16h00**.

Nous rappelons qu'il n'est pas autorisé de se servir soi-même en forêt. Après usage, les sapins seront déposés par les propriétaires à la déchetterie (place de compostage).



Bulletin de commande :

Nom : Prénom :

Adresse :

Nordmann	100 cm	20,00	☐
	150 cm	30,00	☐
	200 cm	45,00	☐
Epicéa	100 cm	15,00	☐
	150 cm	20,00	☐
	200 cm	25,00	☐

Le bulletin est à déposer au Secrétariat communal, Place de la Gare 1 – 2942 Alle ou à envoyer par courriel à : secretariat@alle.ch jusqu'au vendredi 6 décembre 2024.